



# BOURSE GAËTAN-DUGUAY



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES

Jeux de l'Acadie

Le programme Académie jeunesse CCNB de la Société des Jeux de l'Acadie Inc., en collaboration avec la famille du défunt Gaëtan-Duguay, désire offrir une bourse d'études (500 \$) parmi les participants du programme Académie jeunesse CCNB. Ce programme de leadership vise à assurer une relève au sein du bénévolat auprès de la Société des Jeux de l'Acadie Inc. ainsi qu'auprès de la communauté acadienne.

### ÉLIGIBILITÉ :

1. La ou le candidat doit fréquenter un établissement postsecondaire et doit fournir à la Société des Jeux de l'Acadie Inc. **une preuve d'admission à cet établissement postsecondaire;**
2. La ou le candidat doit avoir participé à deux des trois volets du programme Académie jeunesse CCNB (Académie jeunesse régionale CCNB, Session annuelle CCNB ou l'Équipe-jeunesse CCNB);
3. La ou le candidat ne peut être récipiendaire de la bourse plus d'une fois.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA OU LE CANDIDAT :

1.	Nom de famille :		Prénom :	
	Date de naissance :		Numéro de téléphone :	

2.	Établissement post-secondaire :			
	École <input type="radio"/>	Université <input type="radio"/>	Collège <input type="radio"/>	Autres <input type="radio"/>
Nom de l'établissement :				
Faculté ou école :				
Programme :		Année :		

3.	Adresse familiale :			
	Adresse actuelle :			

Prière d'identifier les volets du programme Académie jeunesse CCNB dont vous avez participés de même que l'endroit de l'activité et l'année (minimum de deux volets).

	VOLET	ENDROIT	ANNÉE
1			
2			
3			

### INFORMATIONS ET DIRECTIVES:

1. Une bourse de 500 \$ sera attribuée au candidat par un tirage au hasard qui aura lieu au mois d'octobre au bureau de la Société des Jeux de l'Acadie inc.
2. Les demandes et les preuves d'admission doivent être reçues au plus tard le 5 octobre de l'année en cours au bureau de la Société des Jeux de l'Acadie inc. à l'adresse suivante : **Bourse d'études Gaëtan-Duguay, Société des Jeux de l'Acadie, 702 rue Principale, Bureau 210, Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1V1**
3. La bourse sera remise à la ou au récipiendaire à l'Assemblée générale annuelle de la Société des Jeux de l'Acadie Inc. au mois d'octobre lors du banquet.
4. Que la bourse vous soit attribuée ou non, vous en serez avisée.

### ATTESTATION :

Je certifie que les déclarations faites dans ce formulaire sont exactes et complètes. En foi de quoi, je signe:

DATE :		SIGNATURE :	
--------	--	-------------	--